



# LA VIE DE NOTRE COMMUNE

**Juillet 2022**



# LE MOT DU MAIRE

Chers habitants de Prades

Nous voilà déjà en juillet et beaucoup d'événements dans le monde et en France nous ont marqués depuis le début de l'année.

Comment ne pas évoquer le conflit aux portes de l'Europe. L'invasion de l'Ukraine par les forces russes débutée le 24 février dernier a acté le déclenchement d'une guerre sciemment organisée. Cette guerre, nous la redoutions depuis de très longues semaines. Elle plonge le peuple Ukrainien dans un chaos et dans un désarroi qui nous horrifient. Aujourd'hui, il faut engager les peuples dans une paix juste et durable. Construire une véritable culture de la paix, tel doit être l'objectif de chaque citoyen. Je me permets de partager l'optimisme de Jean Jaurès qui révéla il y a 119 ans, dans son discours à la jeunesse que l'histoire « donnera le dernier mot à la paix si souvent raillée par les hommes et les choses, si souvent piétinée par la fureur des événements et des passions ». Il incombe désormais à chacune et à chacun de faire siennes ces paroles républicaines et intemporelles.

Autre événement important en France, c'est le rendez-vous démocratique qui, tous les cinq ans, permet d'élire le président de la république et les députés. Un constat s'impose, l'extrême droite gagne du terrain, les saines colères de nos concitoyens ne doivent pas trouver refuge dans la haine, la xénophobie et le racisme. L'abstention importante pour ces deux scrutins témoigne aussi de ce ras le bol ressenti par les françaises et les français. Nous vivons manifestement un temps déraisonnable qui doit mobiliser tous les progressistes dans leur diversité d'idées. Une nouvelle politique doit se concrétiser dans le respect de chacun et dans l'intérêt de nos concitoyens pour créer et ouvrir des perspectives d'espoir, les seules capables de faire reculer la haine et l'intolérance.

Revenons à Prades où après deux années de pandémie la vie associative a repris ses droits avec des manifestations culturelles. N'hésitez pas à participer, nombreuses et nombreux aux différentes manifestations afin d'encourager les organisateurs.

Le conseil municipal des jeunes sera renouvelé en septembre, les jeunes élus il y a deux ans se sont pleinement investis durant ces deux années, à raison d'une réunion mensuelle. Le domaine d'action a été très varié, nous avons terminé le mercredi 15 juin avec une journée balisage du sentier des hameaux, dont le pictogramme a été réalisé par eux. Je vous invite à découvrir ce sentier de 11 kms.

L'année scolaire est terminée, onze enfants partent en sixième et se sont vus offrir une carte cadeau par l'amicale laïque et un sac de fournitures scolaires par la mairie.

Je vous souhaite à toutes et tous de bonnes et reposantes vacances, bonne lecture.

Bien cordialement.

Jérôme DALVERNY  
Maire et Conseiller départemental



## Infos Pratiques

### Horaires d'ouverture de la mairie

**Le matin**  
de 8h30 à 12h00  
Lundi et vendredi

**L'après midi**  
de 13h30 à 17h00  
lundi, mardi,  
mercredi, jeudi,  
vendredi



04.75.38.03.11

prades.mairie@  
wanadoo.fr

www.  
Pradesardeche.fr

## Résultats élections présidentielles à Prades

### 1er tour Election présidentielle du 10/04/2022

CANDIDAT	VOIX
Mme ARTHAUD Nathalie	6
Mr ROUSSEL Fabien	30
Mr MACRON Emmanuel	153
Mr LASSALLE Jean	35
Mme LE PEN Marine	253
Mr ZEMMOUR Eric	51
Mr MELENCHON Jean-Luc	200
Mme HIDALGO Anne	9
Mr JADOT Yannick	23
Mme PECRESSE Valérie	37
Mr POUTOU Philippe	7
M DUPONT-AIGNAN Nicolas	22

### 2e tour Election présidentielle du 24/04/2022

CANDIDAT	VOIX
Mr MACRON Emmanuel	304
Mme LE PEN Marine	400

## Résultats élections législatives à Prades

### 1er tour Elections législatives du 12/06/2022

CANDIDAT	VOIX
Mme CAUQUIL Alexandra	59
Mme PALLOT Florence	133
Mme ALIROL Anne	2
Mr BRUN Fabrice	127
Mme TEILLET Audrey	5
Mr SILVA Gonzague	8
Mr VERHEIJ Johan	109
Mr MARCHISIO Christophe	5
Mr GANDON Gérald	19
Mr UGHETTO Laurent	82

### 2nd tour Elections législatives du 19/06/2022

CANDIDAT	VOIX
Mme PALLOT Florence	224
Mr BRUN Fabrice	305

# COMPTE RENDU DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**SEANCE DU 17 JANVIER 2022**

## **AUTORISATION AU MAIRE D'ENGAGER, LIQUIDER ET MANDATER LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BUDGET (ARTICLE L1612-1 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES).**

Afin de pouvoir faire face aux dépenses d'investissement du 1<sup>er</sup> trimestre 2022, et dans l'attente des votes des budgets primitifs, le conseil municipal, en vertu de l'article L1612-1 du code général des collectivités territoriales, autorise le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget primitif 2021.

## **DOSSIER DETR-DSIL (dotation d'équipement des territoires ruraux – dotation de soutien à l'investissement) TERRAIN MULTISPORTS ET AEP LES FIAGOUX**

Le Maire informe les Membres du conseil Municipal que les dossiers DETR-DSIL concernant le terrain multisports et AEP Les Fiagoux n'ont pas été acceptés en 2021, mais qu'ils sont reconduits en 2022 sur simple demande par mail.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Service Ecoles :

L'inspecteur d'académie préconisait d'acheter des capteurs de CO2 subventionnables. Le Conseil Municipal préfère attendre, d'autant que les bâtiments scolaires peuvent être aérés.

Madame Terme propose l'acquisition d'une aire de jeux dans la cour de l'école. Il est donc décidé de réunir la commission des écoles afin de déterminer le projet.

- Monsieur Allègre fait part aux membres du conseil municipal qu'une étude sur l'ensemble des ponts de la commune va être réalisée, le dossier a été envoyé cette semaine.
- Abris bus « le Moulin » :  
Le Maire informe que cet abri bus gêne la visibilité pour s'engager sur la départementale D19. Une réflexion est lancée pour l'améliorer, diverses solutions sont proposées (abri en verre, fenêtre dans abri, miroir, ...).
- Le Maire informe que des devis pour des illuminations
- de Noël complémentaires vont être demandées sur la Route Départementale 19.
- 

**SEANCE DU 28 FEVRIER 2022**

## **ADHESION AU GROUPEMENT DE COMMANDES EN TANT QUE MEMBRE ET AUTORISATION DE SIGNER LES MARCHES ET/OU ACCORDS CADRES ET MARCHES SUBSEQUENTS**

Le Maire fait part au conseil municipal que le Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche souhaite constituer un groupement de commandes d'audit énergétique afin de permettre aux acheteurs souhaitant réaliser un audit énergétique, tout en optimisant la procédure de mise en concurrence.

Le groupement de commande est régi par une convention qui définit les règles entre l'ensemble de ses membres. La liste des membres du groupement de commandes sera arrêtée par le SDE 07 début juin 2022.

Le SDE 07 Syndicat Départemental d'Energies de l'Ardèche se propose de coordonner et d'exécuter le marché d'audit énergétique, en contrepartie d'une participation financière pour permettre de réaliser une étude énergétique des bâtiments publics. Cette participation est égale au montant de l'étude déduction faite des aides perçues par le SDE 07.

La commune adhère au groupement de commandes ayant pour objet la réalisation d'audit énergétique.

## **COMPETENCE ECLAIRAGE PUBLIC – PROJET REDUCTION CONSOMMATION ENERGIE – SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE (SDE07)**

Le syndicat départemental d'énergie (07) propose le renouvellement de l'ensemble du parc éclairage public (changement d'ampoules vers des LED) selon des conditions administratives et financières.

Concernant le financement : 16 000 euros + 4 000 euros la première année puis 16 000 euros pendant 4 ans.

## **CREATION D'UNE AIRE DE JEUX DANS LA COUR DES ECOLES**

Il y a lieu de mettre en place dans la cour des écoles un tobogan, une maisonnette, un jeu à bascule. Ces équipements seront mis à dispositions des enfants pendant le temps scolaire et périscolaire.

Cependant, ils doivent être mis en place en respectant les normes de sécurité (dalles amortissantes, grilles, etc). Les plans et devis présentés du projet, pour un montant de 7 459.00 euros HT sont acceptés à l'unanimité.

## **RETROCESSION CONCESSION FUNERAIRE**

Un ancien propriétaire de la commune de Prades demande la rétrocession d'une concession située dans le cimetière N°3. Un montant de 567.30 euros sera remboursé au demandeur.

## **POINT SUR LE DOSSIER DE CAFE ASSOCIATIF PAR L'ASSOCIATION DEAMBULL**

Réflexion concernant l'utilisation de la salle des fêtes par l'association Déambull.

L'Association viendra présenter son projet à l'ensemble du conseil municipal.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Cantine scolaire :

Madame Terme fait part du compte rendu des réunions avec des parents d'élèves, de la commission des écoles ainsi que de l'entretien avec Monsieur Court, prestataire actuel de la cantine.

- Le Conseil Municipal des jeunes va être renouvelé en septembre 2022. Un bilan est exposé sur toutes les actions réalisées.
- Monsieur Condor :
  - Point sur les travaux de voirie communale – diverses finitions à voir avec l'entreprise titulaire du marché
  - Mise en place de panneaux « céder le passage » sur certaines voies communales
  - Discussion autour de l'occupation abusive du domaine public par un administré
    - Monsieur Allègre
  - Point sur « l'étude des ponts » qui ne mentionne rien d'anormal.

### **SEANCE DU 28 MARS 2022**

### **VOTE DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES POUR 2022 :**

Les taux d'imposition communaux pour 2022 sont :

- ☐ Foncier bâti : 30.17 %
- ☐ Foncier non bâti : 71.55 %

### **BUDGET GENERAL :**

#### **COMPTE DE GESTION 2021 DE LA TRESORERIE COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 établi par le receveur municipal à savoir :

Excédent de fonctionnement : 219 520.88 euros

Déficit d'investissement : 98231.59 euros

Considérant l'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement décide d'affecter la somme de 98231.59 € au compte 1068 en excédent d'investissement reporté

et la somme de 121289.29 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.

### **BUDGET SERVICE DES EAUX :**

#### **COMPTE DE GESTION 2021 DE LA TRESORERIE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET :**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 établi par le receveur municipal à savoir :

Excédent de fonctionnement : 41447.38 euros

Déficit d'investissement : 24454.40

Considérant l'excédent de fonctionnement et le déficit d'investissement décide d'affecter la somme de 24454.40 € au compte 1068 en excédent d'investissement reporté et la somme de 16992.98 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.

### **BUDGET ASSAINISSEMENT**

#### **COMPTE DE GESTION 2021 DE LA TRESORERIE - COMPTE ADMINISTRATIF 2021 ET AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET :**

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte de gestion 2021 et le compte administratif 2021 établi par le receveur municipal à savoir :

Excédent de fonctionnement : 14643.42 euros

Excédent d'investissement : 19431.52 euros

Considérant l'excédent de fonctionnement et l'excédent d'investissement décide d'affecter la somme de 19431.52 € au compte 001 en excédent d'investissement reporté et la somme de 14643.42 € au compte 002 en excédent de fonctionnement reporté.

### **SEANCE DU 11 AVRIL 2022**

### **BUDGET PRIMITIF 2022 – BUDGET GENERAL**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de voter le budget primitif 2022 du budget général, à savoir :

Fonctionnement :

- Dépenses : 864 118.29 euros
- Recettes : 864 118.29 euros

Investissement :

- Dépenses : 353 331.59 euros
- Recettes : 353 331.59 euros

### **BUDGET PRIMITIF 2022 – SERVICE DES EAUX**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de voter le budget primitif 2022 du service des eaux, à savoir :

Exploitation :

- Dépenses : 242 811.25 euros
- Recettes : 242 811.25 euros

Investissement :

- Dépenses : 349 182.67 euros
- Recettes : 349 182.67 euros

### **BUDGET PRIMITIF 2022 – SERVICE ASSAINISSEMENT**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de voter le budget primitif 2022 du service assainissement, à savoir :

Exploitation :

- Dépenses : 80 768.42 euros
- Recettes : 80 768.42 euros

Investissement :

- Dépenses : 56 216.52 euros
- Recettes : 56 216.52 euros

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Cantine : prestataire dans l'urgence car suite à un incendie « Les Vieux Arceaux » ne peuvent plus servir de repas.
- Nouveau dispositif de prévention routière, mis en place par le département.
- Remplacement du défibrillateur.

### **SEANCE DU 23 MAI 2022**

### **CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 2EME CLASSE**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer à compter du 01/09/2022 un poste d'adjoint technique territorial principal 2<sup>ème</sup> classe, à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures 00 minutes.

### **CREATION POSTE ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL PRINCIPAL 1ERE CLASSE**

Le conseil municipal à l'unanimité décide de créer à compter du 01/09/2022 un poste d'adjoint technique territorial principal 1<sup>ère</sup> classe, à temps complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures 00 minutes,

### **PERSONNEL COMMUNAL : AUGMENTATION DU TEMPS DE TRAVAIL HEBDOMADAIRE DE 32 HEURES A 35 HEURES A PARTIR DU 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2022**

Le Maire fait part aux membres du conseil municipal qu'il y a lieu d'augmenter les deux agents des écoles. Actuellement, elles effectuent 32 heures hebdomadaires, des heures complémentaires leur sont payées en fin d'année scolaire.

Pour ne pas payer d'heures complémentaires, il faut donc augmenter le temps hebdomadaire à 35 heures.

Après discussion, le conseil municipal approuve cette augmentation de temps de travail hebdomadaire de 32 heures à 35 heures.

### **QUESTIONS DIVERSES :**

- Point sur la cantine :  
Nouveau prestataire de service « Plein Sud Restauration », livraison en liaison froide.  
La commune a dû acquérir un four et une armoire positive.  
Le prix du repas facturé à la commune est de 3.98 euros par enfant ; cependant jusqu'à la fin de l'année scolaire 2021/2022 (5 juillet 2022) le prix du repas facturé aux familles sera toujours de 3.78 euros.
- Mise en place de l'aire de jeux dans la cour des écoles fin juin 2022.
- Le PLUI a été approuvé par le conseil communautaire de la communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans le 31 mars 2022.
- Suite à la réunion du 11 avril : un problème d'assainissement collectif sur le réseau de transfert avait été soulevé par des habitants du quartier de l'hoste du fau. Un rendez-vous a été pris sur place.
- Points sur les diverses festivités à venir.
- 13 juillet 2022 : feux d'artifices pris en charge par la commune et repas/animations organisés par l'Amicale Laïque.
- Point sur le réseau d'eau.



## RAPPEL DES REGLES DE CIVISME : **les bruits**

Petit rappel de la réglementation préfectorale relative aux bruits du voisinage (Arrêté préfectoral n° 2016-048-ARSDD07SE-01 du 17 février 2016) pour le département de l'Ardèche :

Les activités domestiques des particuliers (tondeuses, débroussailleuses) sont autorisées :

du lundi au vendredi de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30

le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00

le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00



- Les activités professionnelles (travaux agricoles, chantiers de travaux publics ou privés etc...) sont autorisées du lundi au samedi de 7h00 à 20h00 et interdites le dimanche et jours fériés
- Pour les activités culturelles, sportives, de loisirs, interdiction de faire du bruit pouvant entraîner une gêne pour le voisinage.

Il est aussi important que chacun de nous fasse appel sinon à son civisme du moins à sa courtoisie, afin d'éviter des conflits de voisinage inutiles :

En vérifiant que vos installations électriques (appareil de climatisation, chauffage, ventilations mécaniques...) ne gênent pas les voisins,

- En ne laissant pas aboyer vos chiens dont vous avez la garde, aboyer de façon intempestive,
- En prévenant les voisins des fêtes organisées chez vous
- En ne laissant pas marcher vos appareils sonores et audiovisuels à grand intensité si vous êtes dans un immeuble collectif...



## Avec nos animaux de compagnie

### Le civisme, ce n'est pas pour les chiens !



**Les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections que leurs animaux pourraient laisser sur les espaces verts, trottoirs et autres lieux publics.**

**Il est interdit de laisser divaguer les animaux domestiques dans les rues, sur les places, dans les parcs et jardins ou autres lieux publics. Les chiens doivent être tenus en laisse !**



## L'eau est précieuse, préservons là !



### **Opération « Cet été, on se met tous aux économies d'eau ! »**

**Du matériel d'économie d'eau à prix (très) réduit  
proposé par l'Etablissement Public Territorial du bassin versant de l'Ardèche :**

Nos rivières du bassin versant de l'Ardèche sont habituées aux sécheresses estivales. Mais au fil du temps, avec le développement de nos besoins et l'évolution du climat, les déséquilibres sont de plus en plus forts et finissent par nuire à la qualité de l'eau, aux espèces aquatiques et bientôt à notre qualité de vie.

Individuelles ou collectives, des solutions existent. L'EPTB Ardèche ainsi que votre mairie et votre communauté de communes sont engagés pour rendre notre territoire moins vulnérable au manque d'eau.

Cet été, vous pourrez faire un geste pour vos rivières (et votre porte-monnaie) : l'EPTB Ardèche vous proposera d'acquérir du matériel d'économie d'eau à prix très réduit. Cuves de récupération des eaux de pluie, douchettes économes, mousseurs de robinets, sacs pour réduire le volume de la chasse d'eau... seront proposés et livrés chez vous avec 80 % de réduction !

Habitant du village, vous pouvez bénéficier de cette offre spéciale. Fin juin, comme l'ensemble des 61 000 foyers du bassin vous avez du recevoir les modalités de commande par voie postale.

Alors, vérifiez votre boîte aux lettres ou retrouvez vite les informations sur [www.touseconomeseneau-ardeche.fr](http://www.touseconomeseneau-ardeche.fr).

**Avec ou sans équipement, restez vigilant dans vos consommations d'eau :  
du robinet à la rivière, il n'y a qu'un pas !**

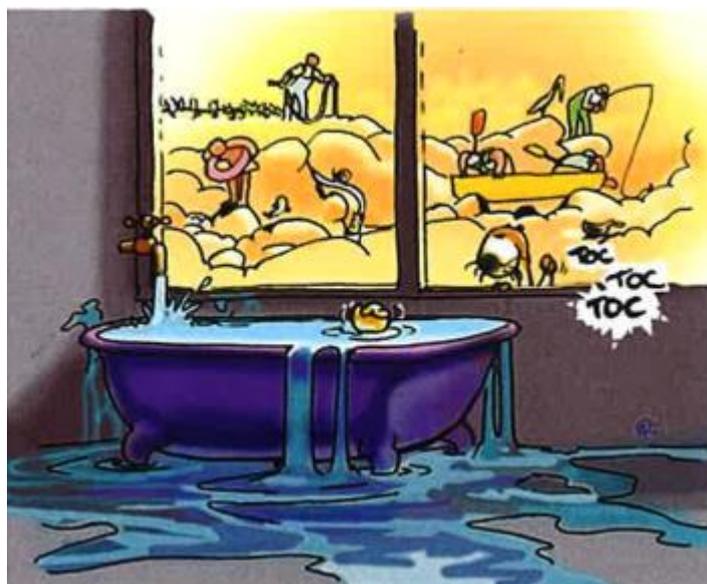
#### **Encadré :**

Qui sommes-nous ?

L'Établissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche (EPTB Ardèche) est le syndicat de rivière qui gère l'Ardèche, la Beaume, le Chassezac et leurs affluents : Lignon, Fontaulière, Bourges, Volane, Ligne, Ibie, Drobie, Borne, Altier...

Sur ce territoire, il réalise des analyses de la qualité des eaux, des travaux d'entretien des berges et de la végétation en bord de rivière, la prévention des inondations, la promotion des économies d'eau, des actions de sensibilisation à l'environnement en particulier auprès des scolaires...

Plus d'info sur : [www.ardeche-eau.fr](http://www.ardeche-eau.fr)



Je m'équipe !

Des prix ultra-réduits  
pour économiser l'eau !



Offre limitée (1)

### Douchette hydro-économe pédagogique et lumineuse 6,6 l/min

Je peux économiser jusqu'à 65 % d'eau, et j'apprends à maîtriser la durée de ma douche.  
Offre limitée à 3 produits par foyer.

10,30 € TTC\*  
au lieu de  
79,90 € TTC



### Douchette hydro-économe 8 l/min

Je peux économiser jusqu'à 37 % d'eau, selon mon débit d'origine.  
Offre limitée à 3 produits par foyer.

2,40 € TTC\*  
au lieu de  
25 € TTC



### Régulateur de débit pour douche 8 ou 6 l/min

Je peux économiser 37 % à 50 % d'eau, selon mon débit d'origine.  
Offre limitée à 5 produits par foyer pour chaque type de débit.

0,96 € TTC\*  
au lieu de  
7,50 € TTC



### Mousseur anticalcaire pour robinet 6 l/min ou 4 l/min

Je peux économiser 50 à 67 % d'eau, selon mon débit d'origine.  
Offre limitée à 5 produits par foyer pour chaque type de débit.

0,72 € TTC\*  
au lieu de  
4 € TTC



### Sac économiseur pour chasse d'eau

Je peux économiser 20 à 30% d'eau à chaque chasse d'eau.  
Offre limitée à 3 produits par foyer.

0,72 € TTC\*  
au lieu de  
5,40 € TTC



### Cuve de récupération des eaux de pluie 510 l

Je peux récupérer de nombreux m<sup>3</sup> chaque année.  
Offre limitée à 2 produits par foyer.

18 € TTC\*  
au lieu de  
102,07 € TTC



### Cuve de récupération des eaux de pluie 1 000 l

Je peux récupérer de nombreux m<sup>3</sup> chaque année.  
Offre limitée à 2 produits par foyer.

34,32 € TTC\*  
au lieu de  
921 € TTC



### Compteur d'eau froide volumétrique

Je peux connaître et maîtriser mon prélèvement dans la rivière ou dans ma source.  
Offre limitée à 2 produits par foyer.

6,20 € TTC\*  
au lieu de  
108 € TTC



\* Prix indicatifs hors livraison. Livraison subventionnée et obligatoire au domicile de l'acheteur ou en point relais. **Coût résiduel de la livraison de 1,56 € à 20,40 € par produit.**

Je commande  
sur :

[www.touseconomeseau-ardeche.fr](http://www.touseconomeseau-ardeche.fr)



- ➔ Je vérifie que j'habite une commune éligible.
- ➔ Je consulte le guide d'achat afin de choisir le matériel adapté.
- ➔ Je m'engage à respecter les conditions particulières de l'offre\*\*.

ECOWHAT vous propose également sur ce site web une gamme d'accessoires et de produits supplémentaires à tarifs préférentiels.

**Pas de CB ? pas d'Internet ? une question ?**

- ➔ Je contacte ECOWHAT au 06 20 05 49 42 du lundi au vendredi, de 9h à 17h, ou sur [touseconomeseau@eco-what.fr](mailto:touseconomeseau@eco-what.fr)

\*\* Détail des conditions générales et particulières, guide d'achat et liste exhaustive des communes éligibles sur [www.touseconomeseau-ardeche.fr](http://www.touseconomeseau-ardeche.fr).

Les 150  
communes  
éligibles



(1) Tarifs exceptionnels proposés grâce à un achat groupé de l'EPTB Ardèche et au soutien financier de l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée Corse, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et du Département de l'Ardèche. Offre dans la limite d'un montant total de 700 000 €.

## Lutte contre l'ambroisie en Ardèche :

La région Auvergne-Rhône-Alpes est la région la plus concernée de France par la présence d'ambrosies. Trois espèces sont classées dangereuses pour la santé humaine au titre du code de la santé publique : l'ambroisie à feuille d'armoise, l'ambroisie trifide, l'ambroisie à épis lisse.



Au-delà de l'enjeu sanitaire lié à leur caractère allergisant, elles sont également une menace pour la biodiversité et engendrent d'importants problèmes pour la production agricole.

**Une obligation de prévention et de destruction, pour tous est en vigueur, que ce soit de la part des opérateurs publics, comme des propriétaires particuliers.**

### OBJECTIFS DE LA LUTTE

- => surveiller la présence de la plante ;
- => contenir l'expansion de la plante ;
- => éradiquer l'espèce sur les sites de faible présence ;
- => réduire les niveaux de pollens pour réduire l'impact sanitaire ;
- => gérer les stocks semenciers présents dans les sols



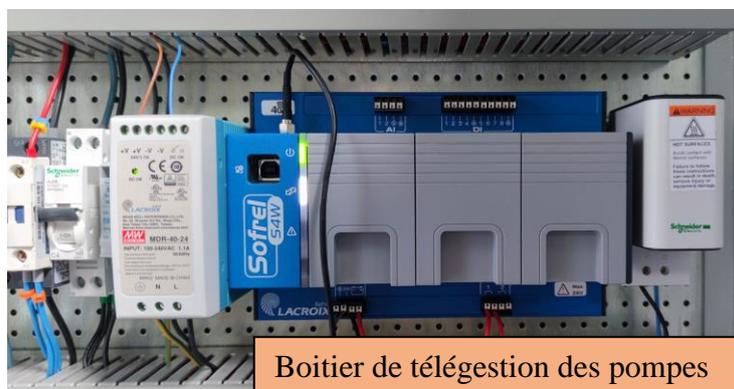
Un arrêté préfectoral, pris le 12 juillet 2019 n° 07-2019-07-12-008, précise les obligations de prévention et de destruction des trois espèces d'ambrosies dangereuses (l'ambroisie à feuille d'armoise, l'ambroisie à épis lisses et l'ambroisie trifide) ; L'arrêté détaille le plan de lutte établi pour le département de l'Ardèche et notamment le rôle de chacun : de la population, des collectivités territoriales, des gestionnaires d'espaces publics et privés, de bords de cours d'eau, de grands linéaires et de réseaux de transport et de distribution, des maîtres d'ouvrages de chantier publics et privés de travaux et de la profession agricole.

## LA TELEGESTION DES RESERVOIRS :

Voici l'automatisation des systèmes de relevage pour l'eau potable, après plusieurs années à devoir faire cette tâche manuellement qui demandait du temps à nos employés techniques pour satisfaire la demande, la commune s'est équipée de boîtiers de télégestion qui commandent les pompes de relevage de nos stations au quartier Salyndre pour le réservoir de Salibage, Bois La Peyre pour le réservoir de Chassargues, ainsi que de Salibage pour le réservoir des Fiagoux ;

Grâce à cet outil, plus besoin de gérer les temps de

Pompage, tout est automatisé, c'est un gain de temps, d'argent et cela évite les pertes en eau potable, qui de nos jours est un bien précieux. Ce système permet également une lecture à distance des compteurs entrant et sortant du réservoir afin de surveiller la consommation d'eau et ainsi détecter la moindre fuite.



## L'ARROSAGE AUTOMATIQUE : Un bon moyen d'économiser l'eau

Les employés techniques ont installé l'arrosage automatique sur divers endroits de la commune.



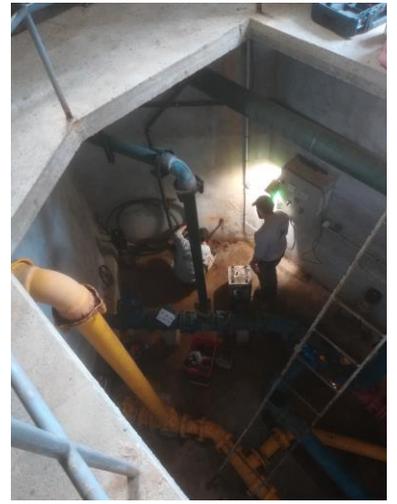
C'est un arrosage intelligent qui permet d'économiser jusqu'à 70% d'eau par rapport à l'arrosage classique.



## TRAVAUX SUR LA COMMUNE :



Végétalisation de la cour d'école



Remplacement pompe dans la station Salibage



Réalisation entourage containers



Construction d'une mezzanine de stockage



Aménagement d'une passerelle reliant Fabras à Prades



réparation fuite d'eau au Fulachier

## LA VOIE DOUCE EST OUVERTE :

La voie douce qui sillonne une partie de la commune de Prades est enfin ouverte au public ; L'ancienne voie ferrée entre Lalevade d'Ardèche/Prades et Vals les bains/Labégude représentait une belle opportunité afin de relier notre communauté de communes au bassin d'Aubenas et plus loin en direction du département du Gard et de la vallée du Rhône, c'est à nouveau possible depuis le mois de mai en prenant son vélo !



La voie douce qui enjambe l'Ardèche entre Prades et Vals les bains

## GUERRE EN UKRAINE et SOLIDARITE :

Un incroyable élan de solidarité a fleuri partout en France, pour soutenir le peuple ukrainien dont le pays est en guerre contre la Russie. Collectes, convois, concerts...De nombreuses initiatives ont été lancées dans les différents départements.

Pour répondre à l'appel de l'Association des maires de France et de la Protection Civile, pour soutenir la population ukrainienne, la Communauté de Communes ASV a mis en place dans les mairies de notre territoire des points de collecte pour récupérer des dons matériels.

L'objectif de cette opération étant d'apporter une réponse immédiate aux besoins urgents des populations déplacées en leur fournissant et acheminant du matériel de première nécessité ainsi que du matériel de secours.

La collecte très importante a été acheminée jusqu'au point de collecte départemental pour un départ vers l'Ukraine le 05 mars.

Autre initiative, la mairie de Prades et l'association de gymnastique de Prades ont organisé un concert joué par l'orchestre d'accordéons du Cema (école de musique à Aubenas) sous la houlette de Mr Jean Louis LACROIX, le vendredi 06 mai à la salle des fêtes, au profit des réfugiés ukrainiens accueillis dans le territoire, concert qui a permis de récolter une somme conséquente. Les heureux participants ont pu également écouter des chants ukrainiens proposés par Anastasia réfugiée avec ses enfants en France, elle est accueillie sur la commune de Jaujac ; c'était pour l'auditoire inattendu et émouvant.



## LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est un espace culturel, gratuit et accessible à tous. Elle est ouverte toute l'année, deux fois par semaine le mercredi après-midi de 14h à 15h et le samedi de 10h à 11h.

Elle fonctionne grâce à des bénévoles, Christine SABATON qui assure la permanence du mercredi et Jeanne DONJON qui assure la permanence du samedi. Nos bénévoles vous accueillent avec plaisir et vous accompagnent si besoin dans le choix de vos lectures. Un cadeau leur a été remis pour les remercier de leur temps donné pour la bibliothèque.

Cette année le nombre de lecteurs s'élève à 35, la crise sanitaire est malheureusement passée par là et la fréquentation est en baisse.

Depuis deux ans un long travail d'informatisation a été entrepris par la municipalité et Mme TERME adjointe avec l'aide des bibliothécaires. Cela a permis d'améliorer le service rendu : la gestion d'entrée et sortie des livres plus aisée, des documents plus rapides à trouver, le renouvellement des ouvrages facilité...

Mais la bibliothèque c'est aussi un lieu créatif, éducatif et social ; Mme terme à l'aide de bénévoles propose régulièrement (au cours des vacances scolaires), des ateliers lecture et création pour les jeunes pradois.

Le dernier s'étant déroulé le jeudi 21 avril avec un atelier dédié à Christian VOLTZ connu pour ses œuvres inspirées et réalisées à partir d'objets de récupération ; les jeunes participantes se sont régalingées en réalisant des œuvres belles et éphémères faites de bric et de broc !! Retrouvez l'intégralité des œuvres sur notre site !



## COMMEMORATION DU 08 MAI :



Dimanche 8 mai, la commémoration de la fête de la victoire a rassemblé devant le monument aux Morts un public relativement important, les élus ainsi que des représentants du conseil municipal des jeunes, les Anciens combattants et un détachement des sapeurs-pompiers volontaires étaient présents également ; Pendant la cérémonie, les jeunes conseillers sont intervenus pour une lecture sur la paix. Après le dépôt de la gerbe au pied du monument aux morts, les participants ont partagé le verre de l'amitié.

## L'ECOLE DE PRADES :

L'école de Prades a accueilli en tout cette année 86 élèves.

L'année s'est déroulée « normalement » par rapport aux conditions sanitaires si ce n'est le port du masque obligatoire jusqu'au mois d'avril et la nécessité de changer de fournisseur pour la cantine mi-avril suite à l'incendie qui a touché le restaurant « les vieux arceaux » à Mercuer ; la municipalité a pu faire face rapidement à cet imprévu et désormais c'est la société plein sud restauration qui assure la livraison des repas.

Et enfin ! la municipalité a pu proposer aux élèves le spectacle de Noël intitulé « faudrait pas pousser » numéros de cirque en solo exécutés par Coco PAYET, artiste talentueux de la Cie à balles et à bulles avant les vacances de printemps ;

Par ailleurs, les activités scolaires ont repris, avec le carnaval le 9 avril 2022, les sorties à thèmes en mars, cette année les animaux de la rivière. Le vendredi 15 mai les quatre classes de l'école ont participé au salon du livre jeunesse à Jaujac où se déroulaient des ateliers illustration, ateliers livre...et le 7 juin, les quatre classes ont visité le musée de l'école du vent à St Clément.

L'année scolaire s'est terminée par La kermesse de l'école le 18 juin, un beau spectacle haut en couleurs des élèves de toutes les classes dans la salle des fêtes.





Spectacle à l'école

le 18 juin 2022

classes TPS PS MS GS



classes CP CE1

### A la salle des fêtes



classes CE2 CM1

(Retrouvez en page association Amicale laïque les autres photos du spectacle)



Sortie scolaire à  
St Clément  
A l'école du  
vent



### A l'école, j'y vais à vélo !

Les beaux jours sont là et les élèves enfourchent leur vélo pour aller à l'école, c'est une bonne nouvelle quand on sait que l'exercice physique est bon pour la santé !

Bravo les jeunes cyclistes ! Il y a encore de la place dans L'abri vélo !



## LE CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

En début d'année, l'élection présidentielle a été l'occasion de parler de la démocratie et du rôle du président de la République. Lors de la cérémonie du 8 mai les jeunes conseillers municipaux ont lu un texte qu'ils avaient écrits sur le « vivre en paix ». Dans le cadre de la protection de l'environnement, les jeunes ont décidé de ramasser les déchets le long des routes aux abords du village : verres, canettes, papiers divers, ferrailles, en une heure deux gros sacs ont été remplis ! Ecoutons leur indignation :

Ne jetons plus nos déchets lors de nos sorties !



Les jeunes ont aussi créé le panneau de Balisage pour le nouveau sentier de randonnée ; Ces panneaux ont été posés mercredi 15 juin lors d'une randonnée et d'un pique-nique offert par la Municipalité.



Malgré la chaleur, les jeunes ont apprécié cette journée qui a clôturé leurs deux années de mandat.

## LES SECRETS DE NOS JARDINS :

### LE PISSENLIT (de Lucie ALYRE)

Quelle plante va nous étonner cette fois-ci ?

Ça sera le Pissenlit !

Tout le monde la connaît, les petits comme les grands !

Les enfants jouent avec ses « boules », riant de voir ses « petits parachutes » s'envoler.

Les anciens en ramassent les feuilles, pour concocter de délicieuses salades. Mais savez – vous que le Pissenlit présente de nombreuses propriétés médicinales ??



Le Pissenlit, de son nom latin *Taraxacum officinale*, fait partie de la famille des Astéracées, qui regroupe plus de 23000 espèces ! Nous ne pourrons pas toutes les citer bien sûr, seulement quelques-unes : l'armoise, la marguerite, l'artichaut, le cardon, le séneçon, l'edelweiss...

Le pissenlit est présent un peu partout dans le monde.

Il pousse très facilement dans les prairies, les jardins et sur les bords des chemins jusqu'à 2000 m d'altitude.

Ce que l'on pense être 1 fleur de pissenlit est en fait un capitule, c'est-à-dire 1 bouquet de fleurs : en effet chaque petite « portion » jaune est une fleur !

La boule de pissenlit est en fait un bouquet de fruits. Le moindre souffle de vent les emporte, favorisant leur dissémination.

C'est la racine qui est utilisée pour ses vertus médicinales.



En médecine, le pissenlit est classiquement utilisé :

- Comme **diurétique**. Certaines études ont montré que son action était aussi puissante que le furosémide ! (Diurétique chimique le plus utilisé en médecine.)

- Comme **draineur du foie/de la vésicule biliaire** : il présente une action très puissante sur les fonctions d'excrétion et de sécrétion de la bile.

- Comme stimulant de l'appétit (on parle de plante « eupeptique ») : son côté amer stimule les sécrétions digestives. Ainsi, un apéro au pissenlit est parfait avant un bon repas !

Ainsi, en phytothérapie, on utilisera volontiers le pissenlit lors de drainage « detox », lors d'un régime par exemple, ou après de longs traitements médicamenteux. Son côté eupeptique sera intéressant lors de convalescence de maladies, afin de relancer un peu l'appétit.

Et maintenant, une recette ! On a parlé d'apéro ?? Voici une idée de vin de Pissenlit qui devrait vous plaire !!!

### Vin de Pissenlit – Pour 2L

Ingrédients

Environ 200 g de fleur de pissenlit (sans les tiges) (= 8 tasses)

2L d'eau bouillante

1kg de sucre

1,5 oranges non traitée

1,5 citrons non traité

250g de raisins secs

1/ Ebouillantez les fleurs 10 mn

2/ Laissez reposer 24h h

3/ Filtrez

4/ Ajoutez les citrons coupés en morceaux, les oranges en morceaux, le raisin et le sucre

5/ Laissez macérer 25 jours en remuant tous les jours (il se forme de la pourriture, c'est normal)

6/ Filtrez et mettez en bouteille non fermée dans un endroit sec, sans poussière, à l'abri de la lumière et frais. Couvrez simplement vos bouteilles avec un journal par exemple.

7/ Attendez que le liquide devienne clair (entre une semaine et un mois)

8/ Refiltrez avec un filtre à café

9/ Mettez en bouteilles préalablement ébouillantées et fermez.

10/ Laissez vieillir quelques mois... voire un an ! Plus il aura vieilli meilleur il sera !



## ANNIVERSAIRE : Lisette a fêté ses 100 ans !



Lisette et Christine sa fille

Prades :

La commune compte une centenaire !

Le samedi 5 février 2022 Mme CHABANIS Marie-Louise dite Lisette, a fêté ses 100 ans autour d'un repas à la salle polyvalente entourée de sa famille, sa sœur Raymonde (92 ans), sa fille Christine, ses nombreux neveux et nièces, parents, amis et voisins.

A cette occasion, la centenaire née le 4 février 1922 dans le village de Lussas a régalé son auditoire par sa jovialité, ses réparties et son sens de l'humour.

Elle a même dansé ! Elle a traversé le siècle avec courage malgré les épreuves de la vie, et surmonté les joies, les peines, les divers traumatismes tout en restant dynamique et vive d'esprit.

Curieuse, elle lit son journal sans lunettes, de la première à la dernière page et rien ne lui échappe : les informations, les émissions culturelles, ainsi que l'Assemblée Nationale et les débats télévisés. Sa passion, c'est son jardin et ses fleurs qu'elle aime semer, planter, bouturer dans les massifs ; Elle attend avec impatience la venue des beaux jours, pour retourner comme elle dit « gratter la terre ». Nous lui souhaitons de profiter le plus longtemps possible de son jardin, de sa famille, et de rester telle qu'elle a toujours été, discrète, bienveillante et attentionnée pour tous.



Lisette au bureau de vote pour les élections présidentielles

## SORTIE Maison du mineur et Col de PENDEDIS

La commission d'action sociale organise une sortie dans les Cévennes à la maison du mineur en direction du Col de Pendedis

**Le mardi 13 septembre 2022**

Cette sortie prévoit la visite du musée « la maison du mineur » témoin de toutes les facettes du quotidien des mineurs, de la vie au fond, mais offre aussi une vue d'ensemble exceptionnelle du bassin minier cévenol ;



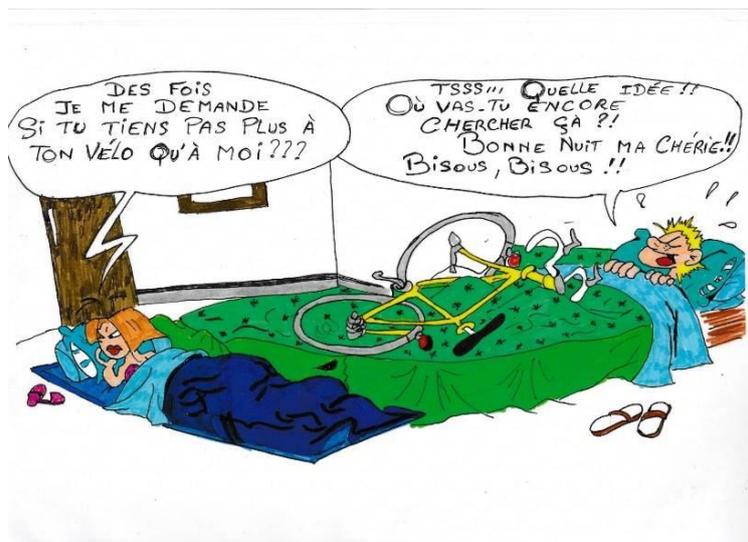
Ensuite pause pour admirer le panorama magnifique depuis le col de Pendedis qui se situe sur la commune de Saint-Germain-de-Calberte à une altitude de **656m** et repas de midi avec dégustation des produits cévenols !



Sortie réservée aux pradois de plus de 65 ans ; les ayants droits recevront début août un bulletin d'inscription, ainsi que le programme détaillé.

## L'ARDECHOISE A PRADES :

Après deux ans d'absence, c'est avec une immense joie que l'équipe pradoise de l'Ardéchoise s'est retrouvée pour faire honneur à tous les cyclistes qui traversaient notre commune (un peu plus de 10000 inscriptions cette année) ; fin prête pour la décoration et pour les encas, gâteaux, fruits à proposer pour requinquer les cyclistes ! Jeudi 16 juin ce sont environ une centaine de cyclistes qui sont passés, et vendredi matin plus de 200 cyclistes se sont retrouvés devant le stand, enchantés de l'accueil avant d'affronter une journée de vélo très chaude et difficile. Comme d'habitude convivialité, partage et rires ont agrémenté ces moments inoubliables !  
Merci Doumé pour tes talents d'organisatrice !





## RESIDENCE FORMAT SAMEDI 18 JUIN A PRADES :

Dans le cadre de sa mission de soutien à la création artistique, Format accueille la chorégraphe Cécile Laloy – Cie Als (Saint-Étienne, 42) sur les saisons 21-22 & 22-23 pour une résidence élastique. C'est le secteur géographique d'Ardèche des Sources et Volcans, en partenariat avec la Communauté de communes, plusieurs communes et acteurs du territoire, qui est le creuset de cet accueil.

La Cie est amenée à y réaliser plusieurs résidences de création, des projets de médiation avec les habitants, et à y jouer ses spectacles. L'occasion pour chacune et chacun de rencontrer les artistes dans la durée et se familiariser avec leur démarche

Exercices de style, c'est 3 solos en déplacement, chorégraphiés par Cécile Laloy, interprétés par Joan Vercoutere, Florence Girardon et Cécile Laloy

Exercices de style, titre emprunté à Raymond Queneau, est une série de solis. Plusieurs exercices chorégraphiques pensés en déplacement, solis dans lesquels chaque interprète subit ou acte une métamorphose ou une mutation en lien avec la nature.

Les Exercices de style n°1 / 2 / 3, créés entre septembre 2021 et octobre 2023, ont été présentés samedi 18 juin à Prades en première !



## **INFORMATIONS PRATIQUES**

**LISTE ELECTORALE** : Vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales, en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile à votre nom.

### **CARTE D'IDENTITE, PASSEPORT** :

**Depuis avril 2017, les demandes de carte nationale d'identité se font uniquement sur rendez-vous dans les mairies de *Thueyts, Vals les Bains et Aubenas*.**

Vous pouvez faire la pré-demande en ligne sur le site : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr>

Puis prenez rendez-vous dans l'une des mairies : Thueyts, Vals les Bains et Aubenas pour les empreintes et la signature) ;

### **DECLALOC : DECLARATION DES MEUBLES DE TOURISME EN MAIRIE** :

Ce dispositif concerne les locations de courte durée **mais aussi les hébergements existants.**

Pour effectuer la déclaration : aller sur le site web :

<https://ardeche.declaloc.fr/>

Saisissez le **code postal** ou le **nom de la commune** où est situé l'hébergement que vous souhaitez déclarer et laissez-vous guider.

**VOUS ENVISAGEZ DE LOUER  
VOTRE APPARTEMENT OU VOTRE MAISON ?**



**VOTRE DÉCLARATION  
À VOTRE COMMUNE,  
DEPUIS CHEZ VOUS.**

**EN 5 MINUTES**

### **CENTRE AERE** :

Le centre aéré intercommunal situé à Fabras est ouvert pendant les vacances scolaires, et tous les mercredis. Renseignements et tarifs au 04.75.37.30.12 ou au 04.75.89.01.48 (siège de la Communauté de communes « Ardèche des Sources et Volcans » à Thueyts les lundi, mardi et jeudi).

### **CRECHE** :

La crèche intercommunale « Les Mistoufflets » située 64, rue des écoles à Lalevade accueille les enfants de 3 mois à 6 ans du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Téléphone pour renseignements et inscriptions : 04.75.87.55.74 (de 10h à 12 h du lundi au vendredi).

### **LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES : commune de PRADES**

COSKUN Sarah	2, rue des écoles	06 65 48 90 98	4 enfants
DELLA VITTORIA Laure	570, chemin du Fulachier	06 40 40 54 84	4 enfants
BERTRAND MARCON Maryline	75, Impasse du Courtiol	06 18 91 55 78	4 enfants
VENTALON Martine	55 ch du Bois la Peyre	04 75 94 19 44	4 enfants
VOLLE Emilie	387, ch du Bois de Prades	04 75 38 05 81	4 enfants



*Liste des assistantes maternelles agréées sur tout le territoire de la communauté Ardèche des Sources et Volcans à demander auprès du RAM (relais assistantes maternelles) à l'adresse suivante : [ram@ardechedessourcesetvolcans.com](mailto:ram@ardechedessourcesetvolcans.com)*

### **OFFICE DE TOURISME** :

Meyras – Neyrac les Bains : 04 75 36 46 26

Jaujac : 04 75 35 49 61



L'association est constituée de parents d'élèves bénévoles réunis autour du bureau. Les membres actuels élus sont :

- Co-président : DOIZE David,
- Co-présidente : BAYLE Armelle,
- Trésorière : BONNEFOY Céline,
- Co-secrétaire : CHARBONNIER Mélanie,
- Co-secrétaire : ARNAUD Aurore.



Ce bureau a pour vocation d'organiser, des manifestations relatives à l'école. Nous nous réunissons plusieurs fois dans l'année pour réfléchir aux événements que nous pouvons mener ensemble afin de contribuer au financement des projets éducatifs que l'équipe pédagogique met en place pour nos enfants. Durant cette année scolaire les enfants ont pu faire différentes sorties scolaires :

- participation à une pièce de Théâtre à Vals les Bains,
- travail sur les insectes avec un intervenant et une sortie en rivière,
- salon du livre à Jaujac,
- une journée à l'école du vent à Saint Clément.

Le 18 juin 2022 a eu lieu la traditionnelle kermesse de l'école. Nous remercions tous les parents pour l'aide précieuse apportée.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier la mairie qui nous a proposé d'organiser le 13 juillet.

Nous comptons l'année prochaine sur la présence des parents d'école pour notre assemblée générale, toutes idées et améliorations sont bonnes à prendre.

Bonne rentrée en 6<sup>ème</sup> à nos écoliers et bonnes vacances.

Le bureau de l'amicale.



classes CE2 CM1



Les onze élèves de CM2 ont eu la joie de recevoir un kit de fournitures scolaires et un bon d'achat de l'amicale laïque pour leur rentrée en 6<sup>ème</sup>.



Pour clôturer l'année un repas qui permet de rassembler tous les sportifs des différents cours.

Prades fitness vous souhaite un bon été et de bonnes vacances.



Le club de gym se fera un plaisir de vous accueillir début septembre. Pour une année sportive, dynamique et conviviale pour maintenir et préserver votre forme physique.

- **Lundi : 9 h 30 – 10 h 30 STRETCHING ET GYM DOUCE**  
avec Emmanuel
- **Lundi : 19 h – 20 h TECHNIQUE CARDIO RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
avec Benedict
- **Mecredi: 19 h – 20 h TECHNIQUE CARDIO RENFORCEMENT MUSCULAIRE**  
avec Cathy
- **Jeudi : 9 h 30 – 10 h 30 STRETCHING ET GYM DOUCE**  
avec Emmanuel



## LOISIRS ET CULTURE :

L'adaptation des parcours à différents niveaux permet à chaque marcheur de trouver son circuit idéal. Les sorties ont lieu tous les jeudis de l'année à la demi-journée. Des randonnées de différents niveaux sont également proposées le mardi soit à la demi-journée soit à la journée. Cette année loisirs et culture a organisé le 5 mai une sortie sur une étape du chemin de Compostelle de Saint Privat d'Allier à Saugues. Trois itinéraires (21, 13 et 8 Km) étaient proposés aux 50 participants.

Le 2 juin lors de notre randonnée du jeudi à Tauriers nous avons visité la roseraie de BERTY. Loisirs et culture vous propose :

**La randonnée gourmande le jeudi 4 août départ 17h place de la gare à Lalevade**

**Les 17/18 et 19 septembre un séjour randonnées à Carry le rouet. Ouvert à tous ; prix :174 €**

**La fête de la pomme et des fruits d'automne le 24 octobre.** Si vous êtes producteur de pommes ou si vous avez des vieilles variétés de pommes ou des fruits d'automne vous serez les bienvenus sur la place de Prades à partir de 10h ;

Pour tout renseignement et inscriptions contacter le 0670919228 ou le 0684675033

Tous les programmes des randonnées ainsi que leurs détails techniques sont consultables sur notre site

<http://loisirsetculturelalevadeprades.blogspot.fr>



## COMPAGNIE PAS A PAS :



Les 21 et 22 mai dernier La Compagnie Pas à Pas a présenté son traditionnel spectacle de fin d'année à l'espace culturel. Les 2 représentations d'ESCALE ont fait voyager les spectateurs venus nombreux, applaudir dans des pays réels ou imaginaires.

En cette fin d'année les danseurs se préparent pour les démos programmées pour différentes manifestations festives.

Les pré-inscriptions pour la saison prochaine pour les cours de Fit Danse, Modern'Jazz Dance et Baby dance se feront à partir du 1er juin 2022, la rentrée aura lieu le lundi 12 septembre.

Vous retrouverez les infos sur notre site internet <http://www.compagniepasapas.com> et sur notre page Facebook.

Pour tout renseignements : 04-75-37-66-63 / 06-81-19-49-78 - [compagniepasapas@orange.fr](mailto:compagniepasapas@orange.fr)

La saison se termine à L'US Portes des Hautes Cévennes.

les équipes de jeunes ont chacune participé à des plateaux et, bien sûr, à leur championnat respectif.

Le manque d'éducateurs est toujours d'actualité devant le nombre important de licenciés.

Nous essayons d'y palier en employant des BPjeps mais ceux-ci ont un coût. Si des personnes peuvent consacrer quelques heures par semaine, ce serait bien, merci de contacter un dirigeant.

Nous allons engager une équipe U18 avec Franck Jouffre comme entraîneur.

Quant aux séniors, cela a été difficile pour la trois qui est tributaire des blessés des deux autres équipes. Pour la deux, elle a obtenu son maintien sur le fil.

L'équipe fanion a fait un bon parcours dans la plus haute série Drôme Ardèche mais a raté l'accession.

Là aussi, le nombre de blessés a été préjudiciable mais la convivialité est la première arme de ce groupe.

Nous souhaitons un très bon été à tous.

La reprise des entraînements aura lieu début août.



**ASSOCIATION DES ANCIENS COMBATTANTS LALEVADE PRADES :**

*19 mars ; journée nationale du souvenir*

Moment de souvenir et de recueillement, ce samedi 19 mars, devant le monument aux morts de la commune, à l'occasion de la journée nationale d'hommage à toutes les victimes, combattantes et civiles, de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. Les Anciens Combattants de Lalevade/Prades et quelques sympathisants n'ont pas oublié ce rendez-vous avec une pensée pour les nombreuses victimes de ce conflit, et parmi eux, deux levadois tombés en Algérie : Vincent Delubac, mort en 1957 à l'âge de 24 ans et André Malzieu décédé en 1959 à 22 ans. Une cérémonie conduite par le président Jean-Paul Métifiot avec dépôt d'une gerbe, minute de silence et marseillaise.



## **CLUB DE L AMITIE PRADOIS :**

Ça y est, l'été est là et on supporte déjà depuis près d'un mois la chaleur et la sécheresse.

Mais parlons du club qui continue sa vie cahin caha; le lien entre les pradois doit passer par les associations, malheureusement les adhésions se font rares, pourtant il est agréable de partager le temps d'une après-midi, une partie de boules ou de cartes, ou de découvrir de nouvelles activités manuelles, ou à randonner sur les beaux sentiers pradois.

Le club vous invite à nous rejoindre et à nous proposer de nouvelles activités susceptibles de plaire.

Au cours du dernier semestre un repas à Jaujac a réuni une quarantaine d'adhérents heureux de retrouver ce jour-là l'ambiance d'avant covid.

Le 22 juin, un barbecue sous la pluie clôturera la saison 2021-2022

Nous vous attendons tous en septembre pour faire à nouveau vivre le club de l'amitié pradois.



## **CONCOURS : Combien de chats ?**

Au fil de votre lecture, vous allez croiser des chats sous diverses formes... pour jouer c'est simple !

Il vous suffit de nous indiquer sur le coupon réponse ci-dessous le nombre de chats que vous aurez retrouvés au fil des pages de ce bulletin.

Remplissez ce coupon de participation et déposez le dans la boîte aux lettres de la mairie avant le 15 Août 2022.

Un tirage au sort sera effectué début septembre parmi les bulletins portant le bon nombre de chats. Les 10 premières réponses se verront attribuer un carnet 'balade dessinée » et seront affichés en Mairie et publiés sur le site internet communal. L'attribution des lots se fera en mairie.

### **Coupon réponse**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

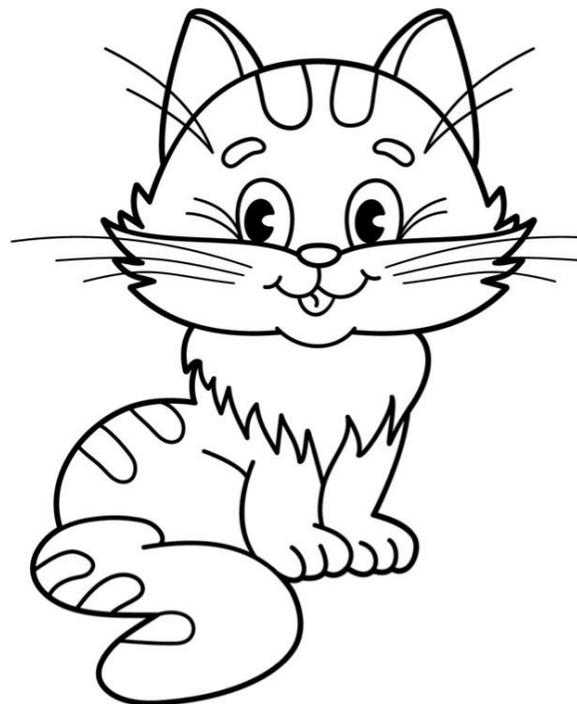
Téléphone : .....

Nombre de chats découverts : \_\_\_\_\_

## **LE COIN DES ENFANTS : Où est le chat !**



## Coloriages



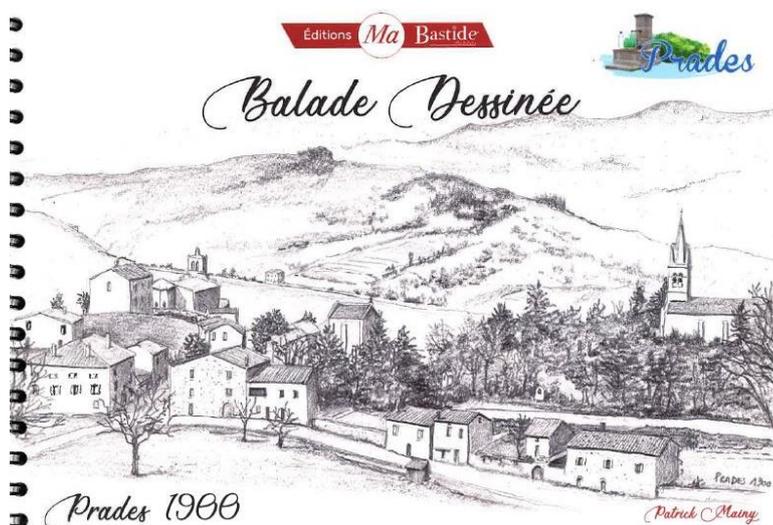
## AU PROGRAMME CET ETE :

*Farniente...*



*Mais aussi :*

- Le 13 juillet à 19h30 repas sur la place organisé par l'amicale laïque suivi du feu d'artifices
- Le 16 juillet à 21h : Karaoké géant organisé par le CEFIP
- Le 04 août à 17h randonnée gourmande (départ Lalevade d'Ardèche)
- Le 05 août vide grenier organisé par le CEFIP
- Le 02 septembre vide grenier organisé par le CEFIP
- Les 17/18 et 19 septembre séjours randonnés à Carry le rouet organisé par Loisirs et culture (sur inscription auprès de l'association)
- octobre castagnades (dates non précisées encore)
- Le 23 octobre : Fête de la pomme et des fruits d'automne organisée par l'association Loisirs et Culture.



Un carnet de dessins intitulé « Balade dessinée » illustrant les différents hameaux de la commune de Prades a été réalisé par Patrick MAINY dessinateur au crayon.

Ces carnets sont en vente en mairie au prix de 10 € (payable par chèque).

## PRADES autrefois : le village



## PRADES aujourd'hui : le village



Retrouvez toute l'actu en  
images et plus d'infos sur notre  
site : [www.pradesardeche.fr](http://www.pradesardeche.fr)



A Prades

Mercredi 13 juillet 2022

Réservez votre paëlla

**A 19h30 :** Verre de l'amitié offert & repas proposés par l'Amicale laïque de Prades  
Menu Paëlla (fromage et tarte aux fruits)\*  
+ Petite restauration sur place



**23h :** Feu d'artifice de la Ville  
Suivi d'un bal 80's à 2000

\* Inscription et règlement par chèque au nom de l'Amicale en Mairie jusqu'au 11 juillet 2022.

Tarif par Adulte : 14 € / Enfant (-10 ans) : 9€.

Tél : 04 75 38 03 11

Organisation repas et bal : Amicale laïque de Prades  
Feu d'artifice : Mairie de Prades



Place du Village

INFORMATIONS MUNICIPALES

Rédaction : Jérôme DALVERNY, élu, et services administratifs de la Mairie. **Photos nature et fleurs de Lucie ALYRE**  
Partie « associations » rédigée sous la seule et entière responsabilité des présidents ou membres des associations.